

20	08/02/2016	BE 0825.504.444	13	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	16040.00209	A 1.1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **DYNCOMM**

Forme juridique: Société privée à responsabilité limitée

Adresse: Rue Boiseilles

N°: 22

Boîte:

Code postal: 5504

Commune: Foy-Notre-Dame

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: Liège, division Dinant

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0825.504.444

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

29-04-2010

Comptes annuels approuvés par l'assemblée générale du

04-02-2016

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-09-2014

au

31-08-2015

Exercice précédent du

01-09-2013

au

31-08-2014

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A 5.1.1, A 5.1.3, A 5.2.1, A 5.2.2, A 5.4, A 5.7, A 5.8, A 5.9, A 8, A 9

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise des ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

DETHIER Philippe

Consultant

Schapenweg 9

1800 Vilvoorde

BELGIQUE

Gérant

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

* Mention facultative.

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	7.954	13.793
Frais d'établissement		20		
Immobilisations incorporelles	5.1.1	21		
Immobilisations corporelles	5.1.2	22/27	7.954	13.793
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	7.954	13.793
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.1.3/5.2.1	28		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	39.336	56.946
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	29.557	45.857
Créances commerciales		40	25.754	45.774
Autres créances		41	3.803	83
Placements de trésorerie	5.2.1	50/53		
Valeurs disponibles		54/58	7.572	8.667
Comptes de régularisation		490/1	2.206	2.421
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	47.289	70.738

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	22.344	27.689
Capital	5.3	10	18.600	18.600
Capital souscrit		100	18.600	18.600
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	9.089	9.089
Réserve légale		130	465	465
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133	8.624	8.624
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)/(-)	14	-5.344	
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges	5.4	160/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	24.945	43.050
Dettes à plus d'un an	5.5	17	3.081	8.243
Dettes financières		170/4	3.081	8.243
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0	3.081	8.243
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	5.5	42/48	21.864	34.807
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	5.162	5.015
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	4.293	10.152
Fournisseurs		440/4	4.293	10.152
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	12.409	16.640
Impôts		450/3	7.793	10.532
Rémunérations et charges sociales		454/9	4.616	6.108
Autres dettes		47/48		3.000
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	47.289	70.738

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation	(+)(-)	9900	35.206	49.810
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)(-)	62	31.154	35.095
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	6.979	6.989
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales:				
dotations (reprises)	(+)(-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)(-)	635/7		
Autres charges d'exploitation		640/8	919	3.179
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)(-)	9901	-3.845	4.548
Produits financiers	5.6	75	4	8
Charges financières	5.6	65	507	598
Bénéfice (Perte) courant(e) avant impôts	(+)(-)	9902	-4.349	3.958
Produits exceptionnels		76		484
Charges exceptionnelles		66	899	
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)(-)	9903	-5.248	4.442
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)(-)	67/77	96	2.138
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)(-)	9904	-5.344	2.304
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)(-)	9905	-5.344	2.304

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	(+)/(−)	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter		9906	-5.344	2.304
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(−)	9905	-5.344	2.304
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(−)	14P		
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
Affectations aux capitaux propres		691/2		2.304
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		120
aux autres réserves		6921		2.184
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(−)	14	-5.344	
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/6		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Autres allocataires		696		

ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée
Cessions et désaffections
Transferts d'une rubrique à une autre

Codes	Exercice	Exercice précédent
8199P	XXXXXXXXXX	36.450
8169	1.140	
8179		
8189		
8199	37.589	
8259P	XXXXXXXXXX	
8219		
8229		
8239		
8249		
8259		
8329P	XXXXXXXXXX	22.657
8279	6.979	
8289		
8299		
8309		
8319		
8329	29.636	
22/27	7.954	

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées
Acquises de tiers
Annulées
Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés
Repris
Acquis de tiers
Annulés à la suite de cessions et désaffections
Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P 100	XXXXXXXXXX 18.600	18.600

Modifications au cours de l'exercice

Codes	Montants	Nombre d'actions
	18.600	100

Capital non libéré

Capital non appelé
 Capital appelé, non versé
 Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101 8712	XXXXXXXXXX	XXXXXXXXXX

Actions propres

Détenues par la société elle-même
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes
 Détenues par ses filiales
 Montant du capital détenu
 Nombre d'actions correspondantes

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion
 Montant des emprunts convertibles en cours
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre
 Suite à l'exercice de droits de souscription
 Nombre de droits de souscription en circulation
 Montant du capital à souscrire
 Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

Parts non représentatives du capital

Répartition
 Nombre de parts
 Nombre de voix qui y sont attachées
 Ventilation par actionnaire
 Nombre de parts détenues par la société elle-même
 Nombre de parts détenues par les filiales

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES, TELLE QU'ELLE RÉSULTE DES DÉCLARATIONS REÇUES PAR L'ENTREPRISE

ETAT DES DETTES

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	5.162
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	3.081
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	
DETTES GARANTIES		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	891	
Autres emprunts	901	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise		
Dettes financières	8922	
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et assimilées	892	
Autres emprunts	902	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	

RÉSULTATS

Codes	Exercice	Exercice précédent
PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL		
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel		
Nombre total à la date de clôture	1	1
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	1	1,2
Nombre d'heures effectivement prestées	1.850	2.250
Frais de personnel		
Rémunérations et avantages sociaux directs		
Cotisations patronales d'assurances sociales		
Primes patronales pour assurances extralégales		
Autres frais de personnel		
Pensions de retraite et de survie	645	5.348
RÉSULTATS FINANCIERS		
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats		
Subsides en capital		
Subsides en intérêts		
Intérêts intercalaires portés à l'actif		
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances		
Montant par solde des provisions à caractère financier constituées (utilisées ou reprises)	(+)(-)	
9125		
9126		
6503		
653		
656		

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein <i>(exercice)</i>	2. Temps partiel <i>(exercice)</i>	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice)</i>	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice précédent)</i>
Nombre moyen de travailleurs	100	1		1 ETP	1,2 ETP
Nombre d'heures effectivement prestées	101	1.850		1.850 T	2.250 T
Frais de personnel	102	31.154		31.154 T	35.095 T

A la date de clôture de l'exercice**Nombre de travailleurs****Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Femmes

de niveau primaire

de niveau secondaire

de niveau supérieur non universitaire

de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction

Employés

Ouvriers

Autres

	Codes	1. Temps plein <i>(exercice)</i>	2. Temps partiel <i>(exercice)</i>	3. Total en équivalents temps plein <i>(exercice)</i>
Nombre de travailleurs	105	1		1
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	1		1
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	1		1
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	1		1
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121			
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	1		1
Ouvriers	132			
Autres	133			

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205			
305			

Entrées

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur			
Nombre de travailleurs concernés	5801	5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802	5812	
Coût net pour l'entreprise	5803	5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031	58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur			
Nombre de travailleurs concernés	5821	5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822	5832	
Coût net pour l'entreprise	5823	5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur			
Nombre de travailleurs concernés	5841	5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842	5852	
Coût net pour l'entreprise	5843	5853	

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES RÈGLES D'ÉVALUATION

I. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Codes des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants :

Ces dérogations se justifient comme suit :

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation [ont] [n'ont pas] été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne : et influence [positivement] [négativement] le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR

Le compte de résultats [a] [n'a pas] été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent :

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant :

[Pour que la comparaison soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants] [Pour comparer les comptes des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants] :

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire :

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise :

II. Règles particulières

Frais d'établissement :

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif :

Frais de restructuration :

À cours de l'exercice, des frais de restructuration [ont] [n'ont pas] été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit :

Immobilisations incorporelles :

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement. La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill [est] [n'est pas] supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Amortissements actés pendant l'exercice :

	Méthode	Base		Taux en %
Actifs	L (linéaire)	NR (non réévaluée)	Principal	Frais accessoires
	D (dégressive)	G (réévaluée)	Min. - Max.	Min. - Max.
+ 1. Frais d'établissement	L	NR	100.00 - 100.00	100.00 - 100.00
+ 2. Immobilisations incorporelles ...	L	NR	10.00 - 10.00	10.00 - 10.00
+ 3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux *	L	NR	3.00 - 5.00	3.00 - 5.00
+ 4. Installations, machines et outillage *	L	NR	33.00 - 50.00	33.00 - 50.00
+ 5. Matériel roulant *	L	NR	20.00 - 50.00	20.00 - 50.00
+ 6. Matériel de bureau et mobilier*	L	NR	20.00 - 50.00	20.00 - 50.00
+ 7. Autres immobilisations corp. * ..	L	NR	10.00 - 50.00	10.00 - 50.00

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, les cas échéant, l'objet d'une ligne distincte.

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés :

- montant pour l'exercice : EUR

- montant cumulé pour immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983 : EUR

Immobilisations financières :

Des participations [ont] [n'ont pas] été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Stocks :

Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

1. Approvisionnements :
2. En cours de fabrication - produits finis :
3. Marchandises :
4. Immeubles destinés à la vente :

Fabrications :

- Le coût de revient des fabrications [inclus] [n'inclut pas] les frais indirects de production.

- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an [inclus] [n'inclut pas] des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.
(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

Commandes en cours d'exécution : Les commandes en cours sont évaluées [au coût de revient] [au coût de revient majoré d'une quotité du résultat selon l'avancement des travaux].

Dettes :

Le passif [comporte des] [ne comporte pas de] dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible : dans l'affirmative, ces dettes [font] [ne font pas] l'objet d'un escompte porté à l'actif.

Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes : Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Conventions de location-financement :

Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (article 102, par. 1er de l'A.R. du 30 janvier 2001), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à : EUR

Informations complémentaires

En application de l'article 96-6e alinéa du Code des Sociétés, le gérant confirment le principe de continuité de l'entreprise et a décidé d'appliquer les mêmes règles d'évaluation que les années précédentes comme détaillées en annexes.